

★ OBJECTIFS

- Savoir identifier les copropriétés en pré-difficulté
- Connaître les différents rôles du mandataire ad hoc
- Maîtriser les modalités de la saisine judiciaire
- Connaître le rôle du plan d'apurement

❶ INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 5h51

▀ FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Compétences Firstétudie chaque dossier individuellement et vous accompagne dans les démarches de financement.

❖ MOYENS

Pédagogiques :

- Cours théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz composé de QCM

📞 CONTACT

Tél :

01 87 66 02 19

E-mail :

contact@immoforma.fr

NDA :

76311071831

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

⌚ HORAIRES

Libres en E-learning

- Test de positionnement

5'00

Module 1 : Les copropriétés en pré-difficulté

- Qu'est-ce qu'une copropriété 10:23
- Comment identifier les copropriétés « fragiles » ? 10:38
- Quels sont les dispositifs de veille et d'observation ? 11:10
- Le mandat ad hoc 09:21
- Les modalités de la saisine judiciaire 07:59
- Quelles sont les personnes éligibles aux fonctions de mandataire ad hoc ? 06:27
- La décision du juge 04:55
- Quelle est la mission du mandataire ad hoc ? 15:01
- Quelles sont les suites du rapport ? 04:30
- Quelle est la rémunération du mandataire ad hoc ? 04:25

Module 2 : Les copropriétés en difficulté

- Introduction : l'administration provisoire 03:17
- Comment s'effectue la procédure de désignation ? 08:43
- Qui peut initier la procédure ? 05:34
- Quelles sont les modalités de la saisine ? 08:10
- Quelles sont les personnes éligibles aux fonctions d'administrateur provisoire ? 05:15
- La décision du juge 13:53
- Quelles sont les conséquences sur le mandat du syndic ? 10:21
- Quels sont les pouvoirs de l'administrateur provisoire ? 03:48
- Quelles sont les prérogatives des autres organes du syndicat ? 08:20
- Quelles sont les prérogatives des autres organes du syndicat ? 06:22
- Quelle est la mission de l'administrateur provisoire ? 08:17
- L'apurement des dettes 10:36
- Le plan d'apurement 10:43
- Le plan d'apurement 03:46
- Les rapports de l'administrateur provisoire 05:25
- Quels sont les nouveaux outils juridiques à la disposition de l'administrateur provisoire ? 13:35
- Les mesures d'accompagnement : travaux et plan de sauvegarde 07:08
- Les mesures d'accompagnement : la restructuration du syndicat 10:29
- Qu'est-ce que l'administration provisoire renforcée ? 15:38
- Comment calculer la rémunération de l'administrateur provisoire ? 10:53
- Comment calculer la rémunération de l'administrateur provisoire ? 04:06
- Le plan de sauvegarde 10:08
- La carence 08:09
- La carence 07:43
- La requalification des copropriétés très dégradées 09:40
- Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat 04:41
- Conclusion 01:23
- Quiz intermédiaire 45:00

- Test de satisfaction

5'00

Total : 5'51'25

★ OBJECTIFS

- Savoir identifier les copropriétés en pré-difficulté
- Connaître les différents rôles du mandataire ad hoc
- Maîtriser les modalités de la saisine judiciaire
- Connaître le rôle du plan d'apurement

❶ INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 5h51

❷ FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Compétences First étudie chaque dossier individuellement et vous accompagne dans les démarches de financement.

❸ MOYENS

Pédagogiques :

- Cours théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz composé de QCM

❹ CONTACT

Tél :

01 87 66 02 19

E-mail :

contact@immoforma.fr

NDA :

76311071831

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

❺ HORAIRES

Libres en E-learning